

RAPPORT DU COMITÉ DE LA PLANIFICATION ACADÉMIQUE À L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU SÉNAT DE JUIN 2020

POUR DISCUSSION

ASSURANCE DE LA QUALITÉ – EXAMEN CYCLIQUE DU PROGRAMME DE B.A. EN THÉÂTRE, À L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE RAPPORT FINAL D'ÉVALUATION ET PLAN DE MISE EN ŒUVRE, JUIN 2020

Conformément au Processus d'assurance de la qualité de l'Université Laurentienne (PAQUL), ce rapport final d'évaluation présente une synthèse de l'évaluation externe et de la réponse de l'UL, ainsi que son plan d'action. Le rapport de l'évaluatrice externe souligne les forces considérables du programme et les possibilités d'amélioration. Un plan de mise en œuvre est proposé qui précise les personnes responsables d'approuver les recommandations indiquées dans le rapport final d'évaluation et de fournir les ressources que proposent ces recommandations, ainsi que les échéanciers pour l'avancement et le suivi de ces recommandations.

Le comité d'évaluation était composé de Mme Stéphanie Nutting, examinatrice externe (professeure agrégée, Collège des Arts, Université de Guelph), Mme Johanne Melançon (professeure titulaire, Faculté des Arts), Mme Sylvie Rivard (chargée d'enseignement, Faculté de la Santé), Mme Gabrielle Noël de Tilly (représentante étudiante) et M. Micheal Lemire (représentant étudiant).

Les membres du comité d'évaluation ont reçu, au printemps 2019, le *Rapport d'auto-examen du Programme de théâtre*, un document de 41 pages complété de sept annexes.

L'examinatrice externe a effectué une visite de deux jours à l'Université Laurentienne les 7 et 8 novembre 2019. En cette occasion, les membres du comité (ou l'examinatrice externe par lui-même) ont rencontré, dans l'ordre, M. Serge Demers (vice-recteur aux études et provost), Mme Shelley Watson (vice-rectrice associée à l'apprentissage et à l'enseignement), Mme Joël Dickinson (doyenne des Arts), M. Alain Doom (coordonnateur du programme), M. Brent Roe et Mme Leïla Saadaoui (bibliothécaires). D'autres rencontres ont été tenues, notamment avec les membres individuels du corps professoral et quelques étudiants. Le comité a aussi visité la bibliothèque Desmarais et l'édifice Alphonse Raymond, mais sans pouvoir accéder à l'amphithéâtre désaffecté (AR-125).

SOMMAIRE DE L'EXAMEN CYCLIQUE DU PROGRAMME DE B.A.

NB : Certains passages des rapports du comité et du programme ont été utilisés en tout ou en partie.

A. Autoévaluation

L'autoévaluation souligne la vision et la mission du programme :

Vision : Contribuer à bâtir une communauté francophone vibrante où les arts et la culture occupent une place centrale comme moyen d'expression, d'identification, de rétention, d'épanouissement, de reconnaissance et d'éducation.

Mission : Par une formation en études théâtrales, offrir aux étudiantes et étudiants un terrain de

recherche, d'expérimentation, de création et de réflexion en concordance avec la dynamique culturelle, artistique et scolaire en Ontario français.

Les inscriptions aux cours offerts par le programme ont fluctué entre 69 (2017/18) et 56 (2018/19) au cours des cinq années allant de 2014/15 à 2018/19. Dans cette période, le total est de 305 inscriptions, ce qui correspond à une moyenne de 61 inscriptions par année dans les cours offerts par le Programme. Il faut toutefois remarquer que les étudiant-e-s spécifiquement inscrit-e-s au Programme ne sont qu'un nombre de deux par année environ.

Le manque d'espaces d'enseignement et de pratique adéquats est un problème majeur auquel les professeurs et les étudiant-e-s doivent faire face quotidiennement. Entre autres :

- Il n'existe pas d'espace dédié principalement au travail des textes à haute voix.
- Il n'est pas possible de laisser en place les décors et l'éclairage.
- Le costumier/entrepôt est dans un état déplorable.

Dans ces circonstances, il est difficile de recruter de nouveaux étudiant-e-s. Il serait souhaitable que l'ancien amphithéâtre des Sciences de l'Éducation dans l'Édifice Alphonse-Raymond, vide et abandonné depuis plusieurs années, soit finalement rénové.

B. Rapport de l'évaluatrice externe et réponses des responsables du Programme et de la Doyenne

Le rapport de l'évaluatrice externe, qui fait dix pages, souligne les forces du programme :

- ✓ Le corps professoral est excellent, tant au point de vue académique qu'au point de vue artistique. Le comité d'examen a été témoin de la très grande coopération et de l'harmonie qui règnent au sein du corps professoral. Il s'agit d'une collégialité exemplaire dont les étudiant-e-s sont les principaux bénéficiaires.
- ✓ Une synergie exemplaire existe aussi entre le Programme et la communauté franco-ontarienne dans le domaine artistique et dans le domaine de l'enseignement, qu'il s'agisse des conseils scolaires, du TNO, de Théâtre Action ou de l'Université d'Ottawa.
- ✓ Un paradigme de fonctionnement unilingue consacré au dynamisme et à la valorisation du fait français en Ontario distingue ce Programme des autres programmes en Ontario.
- ✓ Le taux de satisfaction chez les étudiant-e-s est très élevé.
- ✓ Les possibilités de stage expérientiel et la demande d'emploi au sein de la communauté dépassent parfois le nombre d'étudiant-e-s disponibles.

En outre, le programme joue le rôle de catalyseur culturel au sein de la communauté francophone, ce qui s'inscrit parfaitement dans le plan stratégique 2018–2023 de l'Université. Le rapport souligne aussi que les nouveaux cours sur le théâtre autochtone en français sont uniques à Laurentienne et que le nouveau cours consacré à la pluralité du théâtre LGBTQ2S+ est au diapason des pratiques et des recherches contemporaines.

Le rapport fait neuf recommandations (**R**) qui ont fait l'objet d'une réponse des responsables du programme (**P**) et de la doyenne de la Faculté (**D**). Ces recommandations sont reprises ci-dessous (voir le tableau) avec un échéancier, ainsi qu'une répartition des responsabilités.

Dans leur réponse, les responsables du Programme sont d'accord avec toutes les recommandations, soulignant que certaines sont déjà mises en pratique, mais de manière informelle (**R3**, **R5**). La doyenne indique les démarches à suivre en ce qui concerne certaines des recommandations.

En fin de rapport, les recommandations ne sont pas accompagnées d'un justificatif. Il faut donc

recupérer ces informations de l'évaluation elle-même, c'est-à-dire du corps du rapport. Là où elles existent, ces informations sont résumées et *présentées en italiques* sous chaque recommandation.

R1 Que l'université crée un second poste permanent au Programme de théâtre.

Il n'y a qu'un seul poste permanent au Programme de théâtre, ce qui atteste d'une certaine précarité. Les chargés de cours et l'artiste en résidence sont polyvalents et très engagés, ce qui compense pour cette situation, mais il ne faudrait pas que le programme repose sur cet engagement exceptionnel.

P1 De l'avis de l'unité, cette recommandation est essentielle à la stabilité, à la qualité, à la pérennité et au développement du Programme de théâtre à long terme. Ils sont toutefois conscients que sa mise en action dépend de l'administration et de ses priorités.

D1 Bien que je reconnaisse la suggestion d'embaucher une deuxième personne dans ce programme très efficace, le nombre d'étudiants inscrits ne le justifie pas pour l'instant. Je travaille avec la Planification institutionnelle afin de mieux comprendre le nombre d'inscriptions d'étudiants dont nous aurions besoin pour assurer la viabilité du programme. Le professeur Doom en est conscient, et nous sommes prêts à travailler ensemble pour élaborer un plan qui pourrait aider le programme à atteindre cet objectif.

R2 Que le Programme de théâtre puisse bénéficier de locaux adéquats qui ne compromettent pas la qualité de l'enseignement.

Les étudiant-e-s et professeur-e-s recommandent la dotation d'un espace de laboratoire et de répétition (boîte noire). La salle de spectacle (amphithéâtre Alphonse-Raymond) est utilisée comme salle de classe pouvant accueillir de grands groupes pour des cours d'autres programmes. L'accès pour effectuer des répétitions est donc limité et on ne peut y laisser aucun décor. En outre, cet espace n'est pas adapté aux propositions artistiques plus intimes. Les étudiant-e-s, ne disposant pas d'espace de répétition, sont contraints de répéter dans le grand hall à l'entrée du bâtiment et doivent souvent justifier qu'ils sont en répétition pour des cours, non pas en train de s'amuser. L'entrepôt qui sert aussi de costumier est en mauvais état ; l'administration devrait vérifier qu'il est conforme aux réglementations en matière de santé et de sécurité au travail. Dans le local AR-131 du Théâtre aux Quatre Vents, l'accès à Internet est problématique.

Le comité estime que les ressources physiques mises à la disposition du Programme de théâtre par l'Université sont insuffisantes et mal adaptées, et qu'il est urgent que l'Université s'attaque à ce problème et y remédie.

P2 De l'avis de l'unité, cette recommandation est urgente et nécessaire à la mise en place de toute autre initiative. Nous sommes en dialogue constant avec l'administration pour trouver une solution viable et peu coûteuse tant sur le campus de la Laurentienne qu'au sein de la future Place des Arts. Nous avons identifié un lieu (pavillon) et sommes en discussion préliminaire. Encore une fois, la mise en action de cette recommandation dépend essentiellement de la volonté et des priorités de l'administration.

D2 J'ai déjà eu des discussions avec le professeur Doom et Facilities afin d'essayer de rectifier ce problème. J'ai également eu une discussion avec l'Université Thorneloe pour partager éventuellement l'espace avec le Theatre, mais cela n'a pas été bien accueilli par le Professeur Doom. J'ai eu d'autres discussions avec Sylvie Landry de la BAF, qui est prête à aider à poursuivre les discussions avec la Place des Arts.

R3 Que le Programme de théâtre élabore un plan stratégique sur la formalisation des collaborations avec la communauté, en particulier les membres du Regroupement des organismes culturels de Sudbury (ROCS).

P3 De l'avis de l'unité, cette recommandation est déjà en place de façon informelle (rapports annuels). Pour la mettre en action de façon formelle, nous travaillerons étroitement avec le Bureaux des affaires francophones afin de préparer un document stratégique documenté spécifique aux collaborations du Programme de théâtre avec les organismes du ROCS.

D3 J'appuie cette recommandation et Sylvie Landry est prête à aider dans ces efforts.

R4 Que l'administration de l'Université Laurentienne s'engage à développer un partenariat avec la Place des Arts et que ce partenariat s'appuie sur la vision stratégique de la place du programme dans sa communauté.

Il serait avantageux pour le Programme de théâtre de formuler d'un plan stratégique qui précise son rôle au sein de la nouvelle Place des Arts. Quels seront les besoins de cette dernière en matière de ressources universitaires, notamment le savoir-faire des professeurs et la main-d'œuvre étudiante? Quels partenariats peut-on forger afin d'optimiser l'utilisation des locaux?

P4 De l'avis de l'unité, cette recommandation arrive à point nommé puisque la Place des Arts ouvrira ses portes en 2020-2021. Le Programme de théâtre et l'Université ont travaillé de concert à soutenir cette initiative de la communauté artistique. La situation stratégique de la Place des Arts au centre-ville, face à l'École d'Architecture, nous semble une opportunité historique pour accroître davantage la visibilité tant du Programme de théâtre que de l'Université. Notre intégration partielle et collaborations avec la Place des Arts répondrait en partie aux préoccupations soulevés par la recommandation 2.

D4 D'accord, veuillez consulter la réponse à la recommandation 2.

R5 Que le Programme de théâtre se donne les moyens pour mesurer l'impact et les retombées de ses activités et de ses collaborations avec la communauté.

P5 De l'avis de l'unité, cette recommandation est déjà en place de façon informelle dans ses rapports annuels. Pour la mettre en action de façon formelle indépendante, nous travaillerons également étroitement avec le Bureau des affaires francophones afin de préparer un court document qui permettra de documenter et de mesurer l'impact de ses activités et de ses collaborations avec la communauté.

D5 Je suis d'accord avec cette recommandation.

R6 Que l'Université ajuste le budget de fonctionnement du Programme de théâtre pour respecter son plan stratégique et pour que le programme puisse jouer pleinement son rôle au sein de la Place des Arts (voir les recommandations 3 et 4).

Le budget discrétionnaire dont dispose le Programme de théâtre est passé de 15,000 \$ en 1992 à 13,500 \$ en 2019. Selon les membres du corps professoral, la gestion du budget est devenue lourde puisque le type de dépenses normales pour des projets artistiques ne correspond pas toujours aux matrices habituelles utilisées par les services financiers.

Ne disposant pas d'un budget suffisant, le programme n'a pas les moyens de payer les techniciens pour les répétitions et les soirées de spectacle. Il doit donc se contenter d'un minimum de temps

alloué pour coordonner tout ce qui concerne la régie et la technique.

P6 De l'avis de l'unité, cette recommandation est nécessaire au développement de ses activités tant académiques que communautaires. Nous sommes conscients que la mise en action de cette recommandation dépend essentiellement des moyens, de la volonté et des priorités de l'administration.

D6 À mon avis, il s'agit d'une question différente de la demande de budget pour couvrir le coût d'un autre membre du corps professoral. Je suis consciente de l'impact que ce programme et ses gens ont sur la communauté (en particulier la communauté francophone et la contribution des arts francophones en général. C'est pour cette raison que j'aimerais protéger le programme et l'appuyer. Je suis prête à discuter de cette question particulière avec la haute administration et à demander l'appui du groupe du résultat **4** en particulier afin que ces contributions à la communauté puissent être maintenues.

R7 Que le Service de Liaison (a) développe des stratégies de promotion et de recrutement adaptées aux particularités du Programme de théâtre et (b) mette en valeur les activités et les innovations du Programme de théâtre.

Le programme doit accroître ses effectifs étudiants. Le recrutement est surtout l'affaire du Bureau de Liaison et du service des communications de la Faculté des Arts qui disposent du personnel et de l'infrastructure pour effectuer cette tâche. Une collaboration étroite avec le Programme de théâtre permettrait de cibler plus précisément une population estudiantine potentielle. Le programme a tout intérêt à recruter les francophones issus de communautés minoritaires à l'échelle de la province mais également du pays tout entier, d'autant plus qu'il se distingue en offrant une formation entièrement en français. Il a également intérêt à recruter au sein de sa propre université, profitant ainsi de la flexibilité et de la diversité que celle-ci promeut dans le choix des disciplines. Les apports multiples et interdisciplinaires de la formation théâtrale devraient être mieux « vendus » aux étudiantes et étudiants déjà inscrits.

P7 De l'avis de l'unité, cette recommandation confirme la pertinence du dialogue constant et étroit avec le Bureau Liaison. Nous veillerons à partager avec eux cette recommandation et à travailler davantage encore en ce sens.

D7 Je suis d'accord et j'appuierai le programme dans cette initiative.

R8 Que le Programme de théâtre et l'administration de l'université travaillent à la création de bourses d'admission en première année comme moyen de recrutement.

P8 De l'avis de l'unité, cette recommandation faciliterait davantage nos démarches de recrutement et répondrait à un besoin réel exprimé par les élèves intéressés par les études en théâtre à la Laurentienne. Nous sommes conscients que la mise en action de cette recommandation dépend des moyens, de la volonté et des priorités de l'administration.

D8 Je suis d'accord. Je peux travailler avec le professeur Doom et le développement institutionnel afin de faciliter cela.

R9 Que le Centre d'excellence universitaire travaille en concertation avec le Programme de théâtre afin de mieux conseiller les étudiantes et étudiants dans leur parcours académique et de faire connaître la mineure aux autres étudiantes et étudiants et à l'ensemble de la communauté universitaire.

Les étudiant-e-s rencontrent beaucoup de difficultés à se situer dans la complexité des cours offerts, des horaires et des exigences. Ces difficultés découlent de divers facteurs : le programme (1) est en évolution et, de ce fait, change l'offre de ses cours, (2) s'adapte aux champs d'intérêt spécifiques à chaque cohorte, d'où un travail de conseil pédagogique très lourd de la part du coordonnateur du programme et des professeurs.

P9 De l'avis de l'unité, cette recommandation conforte nos démarches mises en place pour faciliter un dialogue constant et constructif avec le Centre d'excellence universitaire. Nous poursuivrons notre travail en ce sens.

D9 S/o.

Plan d'exécution d'assurance de qualité de l'Université Laurentienne pour le programme de Théâtre (« le Programme »)

Les recommandations sont énumérées dans un ordre à peu près prioritaire, tenant compte aussi de leur faisabilité au niveau financier. Dans le contexte de l'incertitude causée par la COVID-19, il semble préférable d'établir un échéancier assez flexible, sans dates d'échéance fixes.

R2	Que le Programme puisse bénéficier de locaux adéquats qui ne compromettent pas la qualité de l'enseignement.	Université Laurentienne.	Été 2020, année académique 2020–2021.
R7	Que le Service de liaison (a) développe des stratégies de promotion et de recrutement adaptées aux particularités du Programme et (b) mette en valeur les activités et les innovations du Programme.	Bureau de liaison en collaboration avec l'unité départementale.	Automne 2020.
R4	Que l'administration de l'Université Laurentienne s'engage à développer un partenariat avec la Place des Arts s'appuyant sur la vision stratégique de la place du Programme dans sa communauté.	Université Laurentienne, Unité départementale.	Année académique 2020–2021.
R6	Que l'Université ajuste le budget de fonctionnement du Programme pour respecter son plan stratégique et pour que le Programme puisse jouer pleinement son rôle au sein de la Place des Arts.	Université Laurentienne.	Automne 2020.
R3	Que le Programme élabore un plan stratégique sur la formalisation des collaborations avec la communauté, en particulier les membres du Regroupement des organismes culturels de Sudbury (ROCS).	Unité départementale, Bureaux des affaires francophones.	Automne 2020.

R9	Que le Centre d'excellence universitaire travaille en concertation avec le Programme afin de mieux conseiller les étudiant-e-s dans leur parcours académique et de faire connaître la mineure aux autres étudiant-e-s et à l'ensemble de la communauté universitaire.	Centre d'excellence universitaire en concertation avec l'Unité départementale.	Année académique 2020–2021.
R8	Que le Programme et l'administration de l'Université travaillent à la création de bourses d'admission en première année comme moyen de recrutement.	Unité départementale ; Université Laurentienne.	Année académique 2020–2021.
R5	Que le Programme se donne les moyens de mesurer l'impact et les retombées de ses activités et de ses collaborations avec la communauté.	Unité départementale ; Bureau des affaires francophones.	Automne 2020.
R1	Que l'université crée un second poste permanent au Programme.	Université Laurentienne.	Non réalisable dans la conjoncture actuelle.

CONCLUSION

Le programme de baccalauréat en théâtre est approuvé pour continuer et sera examiné à l'automne de 2026.